

NUMÉRO 61 • PRINTEMPS-ÉTÉ 2021

LE RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DE SES FÉDÉRATIONS



TÉLÉCHARGEZ LE BULLETIN SUR
rqoh.com/bulletin61



RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
DES OSBL
D'HABITATION



BONJOUR À TOUTES ET TOUS,

C'est avec plaisir que le RQOH vous fait parvenir ce bulletin que vous vous apprêtez à parcourir, non seulement avec vos yeux, mais également avec votre cœur, vous qui portez haut et fort à chaque jour, à coup de petits gestes forts précieux, la mission du logement communautaire et social. Merci d'y croire et de faire la différence auprès des quelque 80 000 locataires qui peuvent compter sur vous à savoir, nos 8 fédérations régionales d'OSBL d'habitation et les 1 200 OSBL d'habitation qui se nichent partout au Québec, appuyés de 6 500 personnes salariées et d'un réseau de plus de 10 000 bénévoles. On appelle ça une grande force vive collective dont nous pouvons être fiers et qui mérite de rayonner, car l'habitation communautaire et sociale fait indéniablement partie de LA solution !

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'actualité des dernières semaines aura contribué à propulser notre secteur dans l'espace public et de témoigner en quoi nous faisons justement partie de la solution. Ce battage médiatique mérite que nous accordions un clin d'œil à notre déclencheur, en référence ici, l'intervention de notre premier ministre François Legault à l'effet qu'il en coûte selon lui, environ de 500 à 600 dollars pour se loger à Montréal...

Dans ce bulletin il sera donc question de sujets à saveur politique et, la « saison des budgets » étant passée à Québec et à Ottawa, nous dresserons un bilan d'étape des actions menées pour influencer

nos décideurs dans le sens des besoins et des intérêts de nos locataires et des ménages en situation précaire. Nous aborderons les bons et les moins bons coups des gouvernements en matière de construction de nouveaux logements, de crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés, etc.

Ce numéro met également en lumière le travail des fédérations régionales d'OSBL d'habitation et des exemples inspirants d'OSBL sur le terrain. Dans cet esprit, vous ferez la connaissance de Michael Tilman et de Jennifer Tessier, que nous avons rencontré·es à Trois-Rivières, et de Simon Toussaint qui s'attèle à réduire la fracture numérique dans des ensembles de logements dans la région de Châteauguay.

Enfin le bulletin est également un lieu permettant à l'équipe du RQOH de vous informer de certains projets qui pourront intéresser les gestionnaires, les membres des conseils d'administration ou les intervenant·es et salarié·es des OSBL d'habitation, notamment en ce qui a trait aux activités de recherche, de formation ou en lien avec la santé et la sécurité au travail.

Bonne lecture à l'abri des variants !

P.S : Monsieur Legault : plusieurs lumières rouges sont allumées sur votre tableau de bord d'aide à la prise de décision. Il est temps d'agir concrètement pour que les personnes qui comptent parmi les plus vulnérables de nos communautés aient accès à un logement de qualité, sécuritaire et abordable, et pour contribuer à préserver le parc immobilier bâti.

Chantal Desfossés
Directrice générale - RQOH



rqoh.com

1431 Fullum, bureau 102, Montréal, QC H2K 0B5
514-846-0163 | Sans frais 1-866-846-0163

[f /ReseauQuebecoisOsblHabitacion](https://www.facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitacion)
[t /RQOH_](https://twitter.com/RQOH_)



55 000
logements



1 200
organismes



8
fédérations



1
voix

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

Fédération des OSBL d'habitation des trois L (Laval, Laurentides, Lanaudière)
Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles
Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec
Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie
Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais

floh.rqoh.com / 450 662-6950 / 1-888-662-0399
fohgbi.rqoh.com / 418 867-5178
frohmca.rqoh.com / 819 697-3004
froh.rqoh.com / 418 678-1418
fohm.org / 514 527-6668
frohme.rqoh.com / 450 201-0786
frohq.rqoh.com / 418 614-2495 / 1-877-499-9656
rohsco.rqoh.com / 819 205-3485

Le Réseau est envoyé à 6 600 exemplaires aux administrateurs et directions des OSBL d'habitation du Québec, en plus d'être disponible en version intégrale sur le site internet du RQOH.

Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation. Coordination de la publication : Claude Rioux. Graphisme : Mathieu Delhorbe. Distribution : Numéro de convention de poste-publication 41027522



BUDGET MI-FIGUE, MI-RAISIN À OTTAWA

Le budget déposé en avril par la ministre des Finances Chrystia Freeland confirme l'orientation générale prise par le gouvernement du Parti libéral du Canada depuis 2017, c'est-à-dire une volonté d'intervenir davantage pour rendre le logement plus abordable pour les personnes vulnérables. Cette intervention prend parfois la forme de programmes dont le financement provient directement d'Ottawa (vers les municipalités, par exemple) ou d'ententes avec les provinces qui peuvent ensuite injecter les fonds fédéraux dans leurs propres programmes (comme c'est le cas avec Québec pour AccèsLogis).

De manière globale, on peut dire que le financement supplémentaire de 2,5 milliards de dollars consenti au logement abordable dans ce budget ne permettra pas de résorber de manière importante la crise du logement au Canada ni d'atteindre l'objectif de la Stratégie nationale sur le logement qui est de « donner aux Canadiens de tout le pays accès à des logements abordables qui répondent à leurs besoins ».

Notons ensuite que le gouvernement fédéral a encore une fois manqué une occasion de redresser une relation historique injuste avec les Premières Nations. Il ne prévoit en effet aucune mesure pour soutenir le logement pour Autochtones en milieux urbains, ruraux et nordiques. Le secteur du logement sans but lucratif n'a pourtant cessé de plaider depuis des années en faveur de la mise en place d'une stratégie du logement distincte, par et pour les Autochtones. Quand le gouvernement Trudeau lancera-t-il cette stratégie attendue depuis déjà trop longtemps ?

Le budget Freeland contient par ailleurs des annonces intéressantes pour le secteur du logement social et communautaire. Notamment, on annonce un financement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars pour une deuxième phase de l'*Initiative pour la création rapide de logements* (ICRL), avec l'objectif « d'ajouter un minimum de 4 500 nouvelles unités abordables à l'offre de logements du Canada ». Le quart de ces fonds seront par ailleurs consacrés à des projets de logement pour les femmes.

Rappelons qu'après avoir lancé la première phase de ce programme à l'automne 2020, le gouvernement fédéral a accepté de transférer au Québec une part équivalant à 23 % des fonds alloués dans son volet des projets. Alors que l'ICRL devait en principe financer la construction de nouveaux logements abordables pour les populations vulnérables, les fonds transférés au Québec ont servi pour l'essentiel à bonifier le financement de projets de logements dont la réalisation était déjà promise et engagée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis (lire à ce sujet le texte de la FROHME, à la page 23 de ce bulletin). Pour le RQOH, si le gouvernement fédéral compte encore transférer une partie des sommes allouées à l'ICRL au Québec, il doit mettre comme condition qu'elles seront utilisées exclusivement à financer de nouveaux projets de logement social et communautaire, et non à financer des projets déjà en voie de réalisation. Questionné directement à ce sujet lors d'une table-ronde fin avril, Ahmed Hussen, le ministre responsable de la SCHL, a répondu : « Ma priorité sera de m'assurer que les fonds consacrés au logement dans le cadre de l'ICRL et les investissements dédiés aux projets au Québec serviront à de nouveaux projets qui offriront des solutions de logement rapides et des logements abordables permanents pour les personnes vulnérables. Ce sera ma position et je me battrais pour ça. »

Concernant la réaffectation de 1,3 milliard de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, qui pourra notamment servir à la création de nouvelles unités, « il aurait été plus judicieux de l'envoyer directement aux provinces, pour qu'elles puissent investir dans leurs propres programmes et répondre à leurs besoins spécifiques », a justement soulevé ma collègue Chantal Desjardins, directrice générale de la FOHM. Enfin l'investissement supplémentaire de 567 millions de dollars sur deux ans dans le programme Vers un chez-soi permettra de maintenir les niveaux de financement que l'on connaît déjà.

Bref, en dépit de quelques bonnes nouvelles, dans l'ensemble, les nouveaux investissements dans le logement abordable sont superficiels par rapport aux besoins et sont nettement insuffisants pour contrer des phénomènes aussi criants que la gentrification accélérée des quartiers centraux des grandes villes et son lot d'expulsions pour cause de « rénoviction », la spéculation immobilière grimpante, les hausses généralisées de loyers.

André Castonguay

Président du Conseil d'administration
RQOH

LE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF FAIT LES MANCHETTES !

Le mois de mars 2021 a été l'occasion pour le RQOH de mettre en branle une campagne tous azimuts de visibilité du secteur du logement communautaire visant entre autres à positionner le logement sans but lucratif comme une solution de choix pour assurer le droit au logement aux citoyennes et citoyens du Québec.

LOGEMENT COMMUNAUTAIRE



1 La résidence Gérard-Blanchet, un OSBL d'habitation pour aînés à moyen ou faible revenu, est située à Desbiens au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est le premier immeuble à logements multiples au Québec à être entièrement construit à partir de panneaux de bois lamellé-croisé.



2 Murale extérieure des habitations L'Équerre à Sherbrooke. Fondé en 1977, cet ensemble de logements communautaires accueille des familles à faible revenu, des personnes immigrantes et des personnes seules.

LES PERSONNES VULNÉRABLES ONT BESOIN DE 5000 NOUVEAUX LOGEMENTS – MADAME LA MINISTRE LAFOREST, VOUS DEVEZ LES SOUTENIR

Partout au Québec, les organismes sans but lucratif d'habitation offrent des logements aux femmes en situation précaire, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux familles, aux immigrants et autres qui ne peuvent pas se loger convenablement et de manière abordable. Les membres des huit fédérations qui composent le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) représentent 55 000 logements portés par plus de 1 200 OSBL, soit plus du tiers des logements sociaux et communautaires du Québec. Le RQOH fait partie de la solution visant à optimiser l'offre de logements abordables et sécuritaires aux personnes à faible revenu ou ayant des besoins particuliers.

Andrée Laforest, ministre responsable de l'Habitation, vient de lancer un Grand Forum Habitation Québec qui mènera à un futur plan d'action gouvernemental en habitation. Nous saluons cette démarche. Cependant, il est important de rappeler que 457 000 ménages vivent dans un logement inabordable, dont près de 200 000 consacrent plus de 50 % de leur

revenu au paiement de leur loyer, une situation qui impose des choix douloureux à ces personnes lorsque vient le temps de planifier leur budget mensuel. **Ce constat souligne le manque cruel de logements sociaux au Québec. La ministre Laforest ne peut ignorer cette crise et a le pouvoir de réduire les listes d'attente.**

Les OSBL d'habitation, qui ne sont ni des HLM ni des coopératives, ont besoin de soutien pour répondre aux besoins de logements des personnes fragilisées et exclues. La pandémie de la COVID-19 a exacerbé la pénurie de logements sociaux qui perdure depuis des années.

Accéder à un logement abordable, de qualité et sécuritaire est un réel défi pour plusieurs et la situation ne s'améliore pas. La ministre peut déjà agir avant d'avoir les conclusions du forum pour financer et livrer les 12 000 logements en attente et pour lancer 5 000 nouvelles constructions de logements sociaux annuellement. Tous les acteurs du milieu sont d'accord, il

existe une solution, elle est éprouvée et a un effet direct sur la population.

Les membres de nos huit fédérations régionales, avec leurs 6 500 salariés et 10 000 bénévoles, en sont témoins tous les jours. Le gouvernement de la CAQ a posé certains gestes en matière d'habitation. Toutefois, des mesures additionnelles doivent être adoptées notamment dans le prochain budget du Québec, pour construire de nouveaux logements abordables.

Madame la ministre, les citoyens ont besoin de vous. Le Québec peut faire mieux et faire plus. Nous en sommes convaincus.

CHANTAL DESFOSSÉS



> rqoh.com

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Jessie Poulette

LAVAL | LAURENTIDES | LANAUDIÈRE



David Barbaza

BAS-ST-LAURENT | GASPÉSIE | LES ÎLES



Martin Bécotte

MONTÉRÉGIE | ESTRIE



Chantal Desjardins

MONTRÉAL



Gisèle Larouche

SAGUÉENAY - LAC-ST-JEAN | CHIBOUGAMAU-CHAPPAIS | CÔTE-NORD



André Castonguay

QUÉBEC | CHAUDIÈRE-APPALACHES



Louis Sabourin

OUTAOUAIS



Richard Maziade

MAURICIE | CENTRE-DU-QUÉBEC

Le 22 mars, à la veille de la clôture du Grand Forum Habitation Québec organisé par le sous-ministère à l'Habitation, le RQOH a fait paraître une déclaration occupant une pleine page des éditions papier du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*.

Coïncidant avec la clôture du forum le 23 mars, un communiqué de presse a également été publié pour faire état des principales actions réclamées par le RQOH, alors que le gouvernement s'appête à lancer une nouvelle consultation en habitation, qui s'étendra jusqu'à la fin de l'année.

Puis entre le 26 et le 29 mars, Chantal Desfosés a été l'invitée de plusieurs émissions radiophoniques, de la Gaspésie à Sherbrooke en passant par Québec et Trois-Rivières, pour faire part de la réaction du RQOH aux derniers développements.

L'actualité « aidant », si l'on peut dire, le logement demeure depuis au centre de l'actualité politique québécoise, un phénomène extrêmement rare, sinon totalement inédit. En effet, les augmentations faramineuses de loyer auxquelles plusieurs locataires font face dans le marché privé, le phénomène des « rénovictions », auquel recourent des investisseurs pour qui le logement n'est qu'un moyen d'obtenir un meilleur rendement sur leur capital (sans égards à l'impact que cela peut avoir sur les personnes concernées) ou la surchauffe immobilière ont gardé les projecteurs sur le manque criant d'intervention de l'État en matière d'habitation sur une base quasi quotidienne.

CISION News Products Contact Search Q

News in Focus Business Science & Tech Lifestyle & Health Policy & Public Interest People & Culture Advanced Search

Maintenant, des actions concrètes en logement social et communautaire

NEWS PROVIDED BY Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) - Mar 23, 2021, 10:40 ET

SHARE THIS ARTICLE

MONTREAL le 23 mars 2021 /CNW Telbec/ - Le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH) souligne l'importance d'aller de l'avant avec les solutions identifiées lors du Grand Forum Habitation Québec qui permettront de poursuivre et accélérer le développement du logement social et communautaire. Le RQOH en profite d'ailleurs pour offrir à la ministre responsable de l'Habitation son entière collaboration, dans le cadre de la démarche qui mènera à un futur plan d'action gouvernemental en habitation.

« La ministre Andrée Laforest possède toute l'information nécessaire à la suite de cette grande consultation des acteurs de l'habitation. En 2020, 457 000 ménages au Québec vivent dans un logement inabordable, dont près de 200 000 consacrent plus de 50 % de leur revenu au paiement de leur loyer. Elle peut agir et avoir un impact direct sur la qualité de vie des Québécois et Québécoises qui vivent en situation précaire », indique Chantal Desfossez, directrice générale du RQOH.

LE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF, PARTIE INTÉGRANTE DE LA SOLUTION

Ce forum a d'ailleurs permis de souligner les difficultés en matière de logement que vivent les personnes fragilisées et exclues, dont les femmes en situation précaire, les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes familles, les personnes immigrantes et autres qui ne peuvent pas se loger convenablement et de manière abordable. L'accès à un logement abordable est, encore et toujours, un réel défi pour plusieurs Québécois et Québécoises. Malheureusement pour eux, la situation ne s'améliore pas. La ministre peut déjà envisager des mesures, dès maintenant.

Le RQOH a d'ailleurs proposé plusieurs actions concrètes au gouvernement du Québec pour sortir de la crise actuelle de logement, réduire les listes d'attente et améliorer le sort des personnes en difficulté :

- Relancer le programme AccésLogis et la réalisation de logements sociaux et communautaires avec au moins 5 000 nouvelles unités annuellement pour les cinq prochaines années;
- Financer et livrer les 12 000 logements en attente promis par les gouvernements antérieurs.
- Rehausser le financement du soutien communautaire en logement social;
- Bonifier le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés;
- Appliquer de façon cohérente la Politique de reconnaissance de l'action communautaire.

« Se loger convenablement est un besoin essentiel. Nous sommes impatients de voir ce que le prochain budget du Québec réserve. Nous espérons que le ministre des Finances Eric Girard a entendu les appels des organismes qui viennent en aide à la population et que la ministre Laforest disposera des moyens qui lui permettront de répondre aux besoins. Nous vivons aussi avec 12 000 logements en attente qui ont été promis par les différents gouvernements au cours des années », ajoute Mme Desfossez.

ACTUALITÉS INTERNATIONAL DÉBATS AFFAIRES SPORTS VIE ARTS CINÉMA SOCIÉTÉ GOURMAND

Éditoriaux Opinions Courrier des lecteurs Commentaires

PHOTO GETTY IMAGES

« Sans chiffrer les besoins, le gouvernement prévoit seulement 500 nouveaux logements sociaux lors des cinq prochaines années », écrit l'auteur.

La poussière est quelque peu retombée à la suite du dernier budget du ministre des Finances, Eric Girard, et il s'avère crucial d'en mesurer les effets sur la capacité des ménages de se loger convenablement. Le gouvernement du Québec ne saisit pas l'urgence pour les populations vulnérables qui incluent les femmes en situation précaire, les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles, les personnes immigrantes et tant d'autres qui ont besoin d'un logement social abordable, digne et sécuritaire.

Publié le 8 avril 2021 à 9h00

CHANTAL DESFOSSÉZ DIRECTRICE GÉNÉRALE DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

La pandémie actuelle, et en particulier les mesures de confinement à la maison, a pourtant mis en lumière l'importance que tout le monde ait un toit et puisse vivre dans un endroit sûr et abordable. C'est loin d'être le cas actuellement : les listes d'attente pour le logement social débordent, le prix des loyers explose et de plus en plus de ménages peinent à trouver un logement répondant à leurs besoins.

L'ensemble du secteur de l'habitation à but non lucratif, les municipalités et des organisations préoccupées par la relance économique post-pandémie estiment les besoins à 5000 nouveaux logements par année. Or, sans chiffrer les besoins, le gouvernement prévoit seulement 500 nouveaux logements sociaux lors des cinq prochaines années. D'ici 2021-2023, le dernier budget ne prévoit que 1,5 millions de dollars pour de nouveaux projets de logements qui n'étaient pas prévus, soit l'équivalent de 18 unités pour l'ensemble du Québec !

Le dernier budget confirme aussi l'abandon de la promesse maintes fois répétée par la CAQ de livrer plus de 12 000 logements sociaux et communautaires des précédents gouvernements, mais pas encore construits faute de fonds suffisants.

Le ministre Girard aura finalement décidé de débloquer les sommes pour accélérer la livraison dans les prochaines années d'un peu plus de 40 % de ces logements déjà programmés. Qu'arrivera-t-il maintenant des 7000 autres unités déjà annoncées ? Une fait savoir à maintes reprises le manque criant de logements sociaux. Bien des organismes ont investi des années d'énergie pour développer de nouveaux projets bien structurés et bien gérés.

Sources d'espoir

Deux sources d'espoir subsistent encore. D'abord, le gouvernement du Québec a confirmé le maintien du programme AccésLogis, responsable de l'investissement public en matière de développement du logement social. Certes imparfait, il est tout de même essentiel pour répondre à la demande criante dans les différentes régions du Québec. Ensuite, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a annoncé des consultations qui doivent aboutir à l'adoption d'un nouveau plan d'action gouvernemental en habitation en 2022.

106.9 MAURICE

ACTUALITÉS RÉGIONALES SPORTS ÉCONOMIE AUTOMOBILE CULTUREL BALADES

ACTUELLEMENT

AVEC ÉMISSION

Robert Plouffe M&J Plus

ACTUELLEMENT

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) lance une nouvelle offensive pour sensibiliser le gouvernement à la crise du logement social et communautaire

AVEC ÉMISSION

Robert Plouffe M&J Plus

106.9 MAURICE

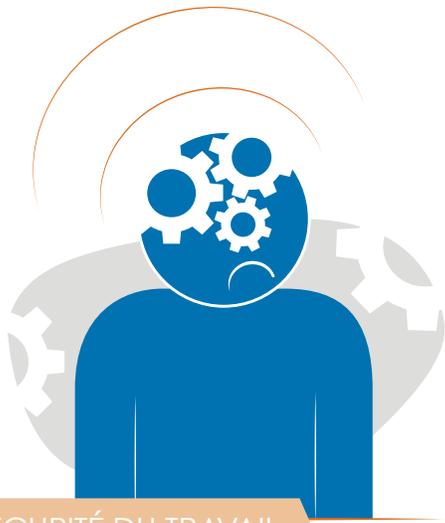
À la une Parcours Émissions Médias - Accès audio Balade Ou nous écouter - Réécouter Onés

Budget du Québec : consternation du Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation

Publié le 29 mars 2021 Rétrovisage du lundi 29 mars 2021

05:40 Entrevue avec Chantal Desfossez

Enfin le RQOH a réagi au dépôt du troisième budget du gouvernement caquiste, le 25 mars. Dans le quotidien *La Presse*, la directrice générale du RQOH, Chantal Desfossez, exprime la déception de voir que les engagements en matière d'habitation sont loin de répondre aux demandes qui faisaient pourtant consensus dans à peu près tous les milieux, tout en insistant sur l'urgence de développer des logements sociaux pour répondre aux besoins des populations vulnérables.



LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN TEMPS DE PANDÉMIE

Les risques psychosociaux sont maintenant reconnus comme risques prédominants par la CNESST au-delà de la place limitée que ces risques occupaient en termes de harcèlement ou de violence au travail.

L'arrivée de cette nouvelle catégorie englobe désormais divers éléments liés à l'organisation ou à la nature du travail, tels que :

- Le harcèlement, la violence et l'agression;
- L'ambiguïté des rôles;
- Le manque de respect;
- La surcharge ou sous-charge de travail;
- Le rythme de travail élevé;
- La complexité de la tâche;
- La formation non adéquate.

Ces divers facteurs de risque peuvent concerner tous les milieux de travail et toucher tou·tes les types de travailleur·ses. De plus, depuis l'arrivée de la pandémie ces facteurs de risques se sont exacerbés et ont touché un nombre plus important de travailleur·ses. En juin 2020, une étude de l'Université Laval a révélé que « près de 50 % des travailleurs québécois souffraient d'un niveau élevé de détresse psychologique ». Les changements drastiques auxquels ont dû faire la majorité des travailleur·ses ont accentués les vulnérabilités qui étaient déjà présentes en chacun·e. La ligne qui séparait auparavant la vie personnelle et

1 - <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2021/03/22/covid-et-sante-mentale-au-travail-la-detresse-psychologique-touche-une-personne-sur-trois/>

professionnelle s'est amincie et peu de personnes avaient les outils pour faire face à la nouvelle donne. L'accumulation de la détresse psychologique personnelle amalgamée à celle de la détresse professionnelle a également créé une montée fulgurante des absences liées à des situations de stress ou de dépression¹.

La capacité d'adaptation de tout le monde a également été mise à rude épreuve et bien que les organismes aient trouvé des moyens de fonctionner durant la pandémie, cette adaptation reste encore fragile et les doutes sur l'avenir n'aident pas à la consolider.

Les risques psychosociaux qui sont actuellement présents au sein de vos OSBL d'habitation ne doivent donc pas être sous-estimés. Depuis plus d'un an maintenant, les employé·es, bénévoles et membres de la direction des organismes communautaires d'habitation font preuve d'une grande résilience, d'un énorme courage et d'une forte capacité d'adaptation. En plus des changements au sein des équipes, de l'organisation du travail et de la charge de travail, le fait de travailler avec le public apporte une charge émotionnelle supplémentaire. Pour ces raisons, il est primordial de prendre un temps afin de faire le point sur la santé psychologique de chacun et de comprendre qu'en ces moments exceptionnels chaque personne peut réagir de manière différente.

Comme pour tous les risques liés à la santé et sécurité au travail, la responsabilité d'assurer la sécurité et l'intégrité des travailleur·ses incombe à l'employeur. Toutefois, face à cette nouvelle situation, l'employeur lui-même pourrait ne pas être adéquatement outillé pour gérer une telle crise. Afin de guider les employeurs dans la gestion du personnel, quelques outils ont été mis sur pied par la CNESST dont *un aide-mémoire concernant les risques psychosociaux liés au travail*² dans lequel se retrouvent des éléments auxquels il faut prêter attention. Par exemple, il est suggéré d'encourager les travailleur·ses à faire connaître les problèmes qu'ils peuvent rencontrer afin de mettre en place, si possible, des mesures de mitigation telles que de la conciliation famille-travail, la possibilité de suivre de la formation, de privilégier la reconnaissance au quotidien, etc. Il est aussi conseillé de mettre en place des moyens pour favoriser le soutien social entre collègues ou avec son supérieur immédiat ou sa supérieure immédiate. Toutes ces mesures sont aussi importantes en présentiel qu'en télétravail mais sont souvent plus difficiles à garder en télétravail. Toutefois, elles sont peut-être encore

plus importantes à mettre en place lorsque tout le monde se retrouve à distance car l'isolement peut exacerber des problèmes qui étaient déjà présents sur le milieu de travail.

Par exemple, une employée qui lorsqu'elle était en présentiel était déjà sujette à ramener du travail à la maison sera encore plus à risque de surcharge en contexte de télétravail. L'employeur doit donc être vigilant et prendre le temps de faire le point sur la capacité de chaque employé·e à continuer au rythme actuel ou si des ententes telles qu'un horaire plus flexible ou encore une baisse de la charge de travail pouvaient être envisageables. En cas de sentiment d'isolement, d'anxiété, de déprime ou toute autre émotion négative face à une situation professionnelle, il est important que le supérieur immédiat agisse, car c'est lui ou elle qui a la responsabilité de protéger la santé (physique et psychologique) et à assurer la sécurité et l'intégrité des travailleurs et travailleuses (LSST, Art. 51).

Des webinaires gratuits sont offerts sur le site de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité

2 - <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/publications/aide-memoire-tout-secteurs-risques-psychosociales-au-travail.pdf>

3 - <https://www.apsam.com/>

du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM), comme celui intitulé *Santé psychologique en temps de pandémie : s'outiller pour mieux aller*³. Ces webinaires sont disponibles en tout temps et sont accompagnés de divers outils et articles de références sur le même sujet.

Audrey Rourre

Responsable de la formation - RQOH



Ce texte a été rédigé dans le cadre d'une série d'articles sur les risques prédominants qui peuvent se présenter au sein des OSBL d'habitation. Des articles concernant les risques ergonomiques, les risques de chutes de même niveau et les risques d'être frappé, coincé ou écrasé sont déjà disponibles sur le site Internet du RQOH.

QUI CONTACTER POUR :

Demander des renseignements sur une situation vécue au travail :
CNESST au 1 844 838-0808

Briser l'isolement, partager sur sa situation professionnelle ou personnelle :
Écoute Entraide au 1 855-365-4463



MORNEAU SHEPELL

RQOH et Morneau Shepell : partenaires pour la mutuelle de prévention

Morneau Shepell réunit, en un guichet unique, une équipe multidisciplinaire pour vous aider dans la gestion de toutes les facettes de la santé et sécurité au travail :

- gestion des réclamations pour lésion professionnelle
- gestion de la prévention des accidents
- mutuelles de prévention
- services en financement SST et actuariat
- services juridiques et médicaux
- formation
- ergonomie

Analyse d'éligibilité

sans frais et
sans engagement

Guichet unique

pour l'ensemble des
services en gestion de la SST

+ de 175 membres
ont déjà adhéré

Réductions accordées

par la CNESST sur
leurs cotisations à leur payer



Pour information : Pascal Blanchette

ventes_mutuellesdeprevention@morneaushepell.com

514 878-9090 ou 1 866 878-0545 (sans frais)

morneaushepell.com



CRÉDIT D'IMPÔT POUR MAINTIEN À DOMICILE

UNE BONIFICATION ATTENDUE, MAIS INSUFFISANTE

Depuis 2015, le RQOH, les fédérations et les OSBL d'habitation pour personnes âgées n'ont cessé de plaider en faveur d'une bonification du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (CMD). Dans son budget présenté le 25 mars, le gouvernement Legault a finalement annoncé des modifications à ce programme, dont la dernière mise à jour remontait à neuf ans. Qu'en est-il maintenant ?

Le CMD a pour but d'« aider les personnes âgées de 70 ans ou plus à demeurer dans leur domicile en leur rendant financièrement plus accessibles certains services qu'ils doivent se procurer ». Il représente une dépense fiscale importante pour l'État québécois : en 2017, le montant global alloué au CMD a en effet dépassé les 500 millions de dollars. D'où l'intérêt de s'assurer de son efficacité.

Un programme complexe et inéquitable

Le CMD est un programme complexe. Le montant alloué repose sur deux variables : 1) la quantité et le type de services dont le contribuable se prévaut; 2) les frais payés pour les obtenir. Aussi, la façon de calculer les dépenses admissibles varie selon que la personne habite dans une résidence privée pour aînés (RPA), un immeuble en copropriété ou un ensemble de logements locatifs ; le CMD s'avère plus avantageux dans le premier cas.

Le taux de remboursement applicable est de 35 % des dépenses admissibles, pour tout le monde. C'est dire que pour un même service, la personne qui a les moyens de vivre dans une résidence privée de luxe obtient un montant beaucoup plus élevé que celle qui habite dans une RPA communautaire. D'où la demande formulée par le RQOH,

qui fut entre autres reprise par l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, de remplacer le taux de remboursement unique par un taux variable décroissant en fonction du revenu du bénéficiaire.

Le RQOH a ainsi présenté une hypothèse en vertu de laquelle le taux de remboursement serait passé de 35 % à 45 % pour les aînés dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 \$, pour ensuite décroître jusqu'à 35 %. Cette hypothèse, dont nous avons évalué le coût à une centaine de millions de dollars annuellement, aurait eu un impact direct sur les conditions de vie des aînés à faible revenu et leur capacité de se procurer les services dont ils ont besoin.

Dans la foulée, le RQOH a proposé d'autres ajustements pour corriger certaines iniquités du programme. Comme par exemple, que le coût des services inclus dans le loyer dans les OSBL d'habitation non visés par la certification soit reconnu comme une dépense admissible, au même titre que les RPA. Depuis 2017, le montant de crédit d'impôt que les locataires de ces organismes peuvent recevoir est plafonné à un maigre 10,50 \$ par mois...

Or, les changements annoncés dans le budget du gouvernement Legault n'auront qu'un impact mineur pour les aînés à faible revenu, même s'ils vont dans la bonne direction.

Des améliorations somme toute mineures

Bien que le gouvernement reconnaisse que « l'aide offerte devrait être recentrée vers ceux qui en ont le plus besoin », il a choisi de maintenir un taux de remboursement unique. Ce taux augmentera graduellement d'un point de pourcentage par année à compter de l'an prochain, pour atteindre 40 % en 2026. Pour un même niveau de dépenses admissibles, cela représentera une augmentation de seulement 2,86 % du montant alloué en 2022 – rien pour changer la vie des personnes âgées les plus pauvres, dont le crédit d'impôt est déjà réduit du fait que leurs dépenses sont nécessairement plus limitées.

Pour contrebalancer l'écart créé par le taux de remboursement unique, les normes du CMD prévoient actuellement une réduction marginale du montant alloué aux contribuables dont le revenu familial dépasse 60 135 \$. À partir de l'an prochain, la réduction applicable sera désormais accentuée pour ceux dont le revenu familial est supérieur à 100 000 \$.

L'élément le plus intéressant des changements annoncés dans le budget, c'est l'augmentation de 600 \$ à 1 200 \$ du loyer mensuel admissible au CMD, pour les bénéficiaires qui habitent dans un

immeuble de logements autre qu'une RPA. L'aide fiscale annuelle maximale, qui est actuellement de 126 \$ pour ces locataires, pourrait donc atteindre 259 \$ dès l'an prochain, et 288 \$ en 2026. Reste encore à convaincre le gouvernement de faire un pas de plus et de reconnaître comme dépense admissible le coût de préparation des repas dans les OSBL d'habitation pour aînés qui offrent ce service. Les 5 000 ménages qui habitent dans la centaine d'OSBL d'habitation concernés le méritent autant que les résidents des RPA.

Le CMD, pour qui, pour quoi ?

Les discussions sur les changements à apporter au CMD, aussi nécessaires furent-elles compte tenu de l'ampleur de ce programme, ne devraient pas nous empêcher de questionner le rôle qu'il joue, plus généralement, dans l'organisation et la livraison des services de soutien à domicile.

Conçu sur mesure pour les services offerts en RPA, le crédit d'impôt pour maintien à domicile est devenu pour plusieurs l'unique moyen de payer les loyers élevés réclamés par les grandes résidences à but lucratif. Celles-ci n'hésitent d'ailleurs pas à l'utiliser dans leurs publicités : lorsqu'elles annoncent des loyers « à partir de... », il s'y trouve souvent une mention en petits caractères où l'on précise qu'il s'agit en fait non pas du loyer réel, mais du montant « après le calcul du crédit d'impôt pour maintien à domicile ».

Or, dans le contexte où l'on a vu récemment certaines RPA imposer des augmentations de loyer

pouvant aller jusqu'à 400 \$ par mois, on peut légitimement se demander si le CMD n'est là que pour assurer un rendement qui satisfera les investisseurs de ces grands groupes. Malheureusement, il semble que le gouvernement y voit là un phénomène à encourager, lui qui va, dans son budget, jusqu'à donner l'exemple suivant :

« Une augmentation de loyer en RPA de 100 \$ par mois pourrait se traduire par une augmentation de 65 \$ des dépenses admissibles au CMD. Cette hausse des dépenses admissibles représente un versement additionnel de 22,75 \$ par mois au titre de l'aide fiscale. » Bref, une augmentation de loyer de 100 \$ ne coûtera « que » 77,25 \$ à certains résidents, grâce au CMD... N'est-il pas temps de remettre ce modèle en question ?

Dans une étude publiée en 2014 par l'Institut de recherche en politiques publiques, le professeur Jean-Pierre Lavoie de l'École de travail social de l'UQAM écrivait : « En fait, les deux mesures fiscales les plus généreuses – le crédit d'impôt pour les frais médicaux et celui pour le maintien à domicile d'une personne âgée – sont liées à l'achat de services et ne semblent constituer qu'une stratégie d'incitation à recourir au secteur privé pour obtenir des services à domicile [...]. En plus, elles ne bénéficient qu'aux personnes ayant la capacité de payer ces services. »

Il y a là, à notre avis, matière à réflexion !

Jacques Beaudoin

Directeur des affaires publiques et juridiques - RQOH



8^{ème} COLLOQUE DU RQOH

PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE

OCTOBRE

26-27

à l'hôtel DoubleTree - Hilton Montréal

RÉSERVEZ LA DATE !



SÉKOIA, la force du Réseau!

Profitez d'un programme d'assurance réellement adapté à votre réalité, car pensé et orienté par les membres du mouvement OSBL eux-mêmes et porté par un cabinet multidisciplinaire de renom.

Le programme Sékoia en bref



Plus de

1 565

bâtiments assurés
représentant une valeur
assurable de 4 078 301 138 \$



Une rétention
exemplaire de

98 %

Taux de
renouvellement annuel



Plus de

26 209

unités assurées



97 %

des organismes assurés
recommanderaient Sékoia*



Un taux de pénétration
de près de

85 %

(assurés/membres potentiels)



8,4

Degré de satisfaction
des assurés (1 étant pas du
tout satisfait et 10 très satisfait)*

Appelez-nous! Nous sommes les experts de l'assurance du logement communautaire.

1 877-277-OSBL

LussierDaleParizeau.ca/rqoh

*Selon les résultats du sondage effectué en octobre 2019 parmi les organismes assurés.



ENTREVUE

UN LIEU SÛR DANS LE CŒUR BATTANT DE TROIS-RIVIÈRES

Situé en plein cœur de Trois-Rivières, le Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie (RHCM) est un organisme dont la mission est de favoriser la stabilité résidentielle et le rétablissement des personnes ayant une problématique en santé mentale ou en rupture sociale. Au moyen de 63 logements transitoires et permanents répartis dans 9 immeubles, le RHCM offre un endroit sûr et abordable à des hommes et des femmes – dont l'âge moyen est de 47 ans – qui souffrent de troubles mentaux ou qui sont en situation d'itinérance pour qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie.

Rencontrés à Trois-Rivières début avril, le directeur général Michaël Tilman et l'intervenante Jennifer Tessier nous ont fait le tour du propriétaire et ont accepté de répondre à nos questions. Accueil rue Saint-Antoine : « Le bâtiment ici, qui date de 1920, a eu plusieurs vocations au fil des ans, un hôtel, des bars. Nous l'avons transformé en logement en l'an 2000. Quatorze logements et nos bureaux administratifs », explique Michaël.

Maintien en logement

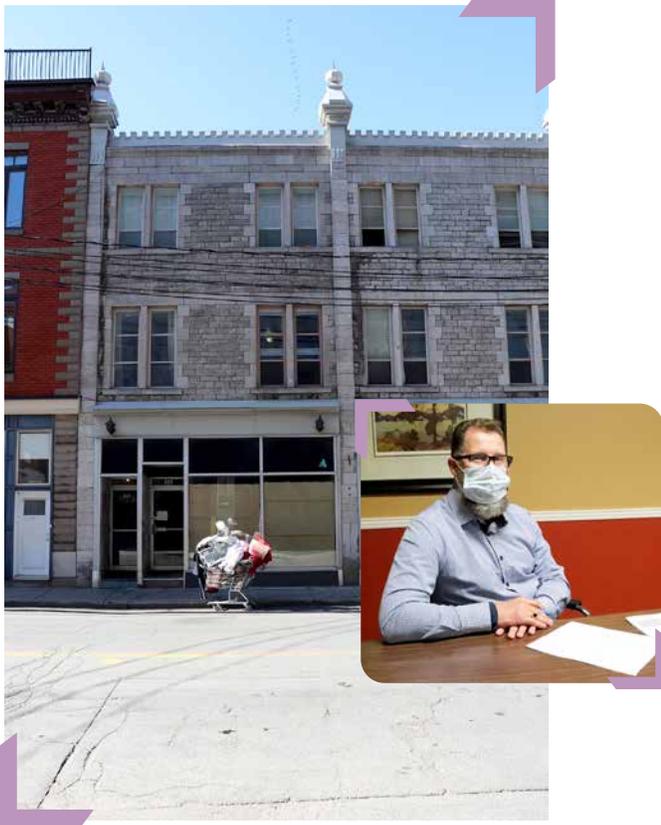
Les portes, au RHCM, ouvrent sur de petits logements. Le directeur général explique : « Compte tenu de notre clientèle en santé mentale – et dans les dernières années on s'est beaucoup plus investi au niveau de l'itinérance –, les petits appartements sont favorisés. Ce sont des appartements "com-

plets" avec salle de bain et cuisine, mais petits : 1½ et 3½. On parle d'une clientèle qui est seule, qui n'a pas beaucoup de compétences au niveau de l'entretien ménager. Et, évidemment, qui dit petit appartement dit petit prix... »

Dans l'éventail ou le continuum qui va du refuge où une personne en difficulté passe quelques nuits pour en ressortir aussitôt et le logement permanent où elle peut passer quinze ou vingt ans de sa vie, on pourrait situer les activités du RHCM à peu près au milieu, un hybride. « On s'identifie comme du logement temporaire, donc sur un horizon de cinq ans, explique son directeur général. Les gens qui vivent dans la rue, qui se retrouvent en hébergement d'urgence une vingtaine de jours pour se reposer, placer les choses, s'ils le désirent, s'ils veulent plus que la rue et les portes tournantes de l'hébergement, vont éventuellement se voir pointer dans notre direction. »

C'est ici qu'entrent en jeu Jennifer Tessier – qui possède une formation de technicienne en éducation spécialisée – et ses autres collègues intervenant·es. « J'accompagne des gens en soutien en logement, dit-elle. Le but c'est de maintenir la personne en logement, dans le respect de son autonomie, et que ça reste stable dans le temps. » Les activités d'accompagnement se concrétisent, selon les choix ou les besoins exprimés par la personne, par de l'aide à faire l'épicerie, à faire les repas, à gérer le budget, à meubler son logement, à harmoniser les relations avec le voisinage, à s'orienter auprès des différents organismes. Le RHCM prône aussi la réduction des méfaits en lien avec la consommation de drogues et d'alcool.





« Les journées ne sont jamais pareilles, raconte Jennifer. Avec mes collègues, on a des discussions cliniques, on fait des visites à domicile, et selon les besoins du jour on va accompagner les personnes à leur rythme. Parfois auprès de services de soins psychologiques, avec l'équipe de soins de proximité qui travaille à Trois-Rivières, parfois ça peut être des démarches au niveau de l'aide sociale, des services de distribution alimentaire, du soutien dans leur recherche d'emploi... On va essayer de mettre en place des choses dans sa vie pour qu'elle réalise tout son potentiel. » Développer la stabilité en logement, les compétences en logement, c'est se faire de la bouffe, se faire un budget, faire du ménage, faire une épicerie, planifier l'épicerie en fonction de son budget.

Jennifer poursuit : « Les gens qui font une demande au RHCM pour avoir un logement avec l'accompagnement, ce sont souvent des gens qui ont un gros bagage dans la vie, à qui il est arrivé toutes sortes de situations qui font en sorte qu'ils ont besoin de ce soutien-là, et c'est tout à leur avantage de demander de l'aide. Souvent ces personnes vivent de la solitude et elles ont besoin qu'on les considère comme des personnes à part entière, avec la même dignité, et même un amour inconditionnel, parce que ce sont des êtres humains qui ont droit de s'épanouir. Pour moi, c'est naturel d'être à leurs côtés. Ce sont des gens avec qui j'arrive à développer une belle complicité. »

Les défis de la pandémie

Évoquant la vague de sympathie pour le travail de première ligne, celui qui implique une relation d'aide et qui était auparavant davantage dans l'ombre, Jennifer explique : « Les personnes qui travaillent dans le soin, les travailleuses qui ont été "au front", qui ont continué à travailler quand tout était arrêté autour... je pense que les gens ont pris conscience de l'importance des métiers qui répondent aux besoins des gens et à la santé de la société. Nous, les intervenant·es de milieux de vie, c'est plus subtil, et je ne sais pas à quel point c'est bien compris dans la société, mais on a pu voir le bien que notre travail faisait dans la vie des gens par rapport à la pandémie. Je me serais attendue à plus de reconnaissance de la part du gouvernement vis-à-vis des travailleurs et travailleuses du communautaire, qui font partie de ceux et celles qui s'occupent de nous tous. Je ne veux pas prêcher pour ma paroisse, mais je pense qu'au niveau des conditions de travail, il y aurait pu avoir un effort. »

L'interruption de certains services a-t-elle mis des bâtons dans les roues de personnes qui s'étaient engagées dans des démarches spontanées ? « Oh oui, et on a vu des situations où tout le travail que la personne a accompli a été mis en péril, répond Jennifer. Par exemple, un groupe communautaire du centre-ville de Trois-Rivières administrait un programme de fiducie volontaire. Il s'agit d'offrir à la personne un soutien dans la gestion de son argent. Le but est d'aider la personne à mettre de l'argent de côté pour payer son loyer et avoir assez d'argent jusqu'à la fin du mois, s'assurer qu'on puisse faire l'épicerie, etc. Hé bien ce service est interrompu depuis un an et cela a désorganisé des gens autour de nous ici, et le paiement du loyer est au centre de la démarche de stabilisation résidentielle. »



– Michaël Tilman

Jennifer mentionne un autre problème, largement passé sous le radar : « Certaines personnes qui étaient sur l'aide sociale, et qui ont demandé la PCU – au début il n'y avait pas de vérification –, ont augmenté leur consommation de drogue, ce qui est déjà un problème en soi. Mais en plus il y a la question des dettes... Je ne sais pas s'il y aura des réclamations que le gouvernement fédéral pourrait faire, mais c'est un drôle d'engrenage ! À long terme, si des retenues sont imposées sur leurs "revenus" déjà bien maigres, il pourrait y avoir des impacts à long terme qui sont difficiles à évaluer actuellement. »

La difficulté de se trouver un logis

En général, le parcours d'une personne logée au RHCM se fait sur une période maximum de cinq ans. Lors d'un déménagement vers un logement autonome, l'accompagnement est maintenu dans le but de s'assurer que les compétences acquises ne sont pas perdues par le changement de milieu. « Ici, on se donne cinq ans pour développer les compétences et amener la personne vers le logement permanent, dit Michaël en expliquant le parcours. Ensuite nous essayons de placer les gens à l'Office municipal d'habitation, pour qu'ils puissent avoir accès à un loyer subventionné. »

La question de l'accès à un logement que la personne peut se permettre financièrement est bien complexe. Michaël Tilman : « Historiquement, 50% des gens qui quittent nos logements vont quitter de façon autonome, ils vont quitter pour un autre logement et vont réussir à y rester. Il y a de la réussite. Maintenant, ce qui est difficile, c'est de trouver un logement à Trois-Rivières. Avec un taux d'inoccupation de 1 %, on parle de statistiques de crise du logement. »

« Oui, à la fin de notre parcours, poursuit-il, les gens vont être stabilisés au niveau de leur consommation, au niveau de leur santé mentale, mais leur capacité à gagner assez d'argent pour se payer un loyer de 700 ou 800 dollars par mois n'est pas là. La capacité de trouver les logements abordables et salubres, avec un propriétaire qui va accepter, est de plus en plus difficile. » Il existe bien une subvention, le Programme de supplément au loyer (PSL), qui peut aider le locataire à se trouver un logement sur le marché locatif privé conventionnel. Son bénéficiaire paie alors 25 % de son revenu, quel qu'il soit, au propriétaire, et le programme paie la différence. « Mais il y a de la résistance chez les propriétaires... Présentement, les propriétaires privés à qui on demande "Est-ce que tu veux ce locataire-là et je pourrais avoir un PSL, t'accompagner dans les démarches qui vont soutenir le prix ?" Souvent c'est non, parce dans



Souvent les personnes vivent de la solitude et elles ont besoin qu'on les considère comme des personnes à part entière, avec la même dignité, et même un amour inconditionnel, parce que ce sont des êtres humains qui y ont droit de s'épanouir. Pour moi, c'est naturel d'être à leurs côtés.

– Jennifer Tessier



la période actuelle, les proprios n'ont pas de problème à louer leurs logements au plein prix à une clientèle très stabilisée. Quand on parle d'une clientèle identifiée "à risque de problèmes", le PSL ne facilite plus l'accès au logement privé. »

Un organisme solide

Il y a huit employé·es au RHCM, entre l'administration et les intervenant·es. « Nos gens ont des études en travail social, en éducation spécialisée, et ont une expérience très pertinente auprès de la clientèle en itinérance ou en santé mentale. La facilité de contact auprès d'une clientèle souvent réfractaire à l'aide, avec qui c'est difficile de créer une relation de confiance, est souvent plus importante que la formation théorique. »

Tout un réseau de soutien s'est créé avec l'environnement communautaire et institutionnel : la Ville de Trois-Rivières, le CIUSS de la Mauricie, Emploi-Québec, etc. « Des chèques d'urgence peuvent être émis le vendredi ou à la sortie de prison, il y a de l'entraide de tous les organismes du milieu, aide alimentaire, aide à l'emploi, retour à l'école, il y a de très belles collaborations et on arrive à faire de belles choses pour les locataires. »

« On assure la transition, de conclure Jennifer, on reste dans la vie de la personne autant que nécessaire, on s'assoit ensemble et on se fait un petit plan de match pour finalement se désengager de la personne. »

Claude Rioux

Responsable des communications - RQOH



CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

La coopérative financière de l'habitation sociale et communautaire au Québec

Une équipe de professionnels
expérimentés à votre service

Coconstruction de modèles
de financement utiles, souples
et adaptables

Contactez-nous pour planifier vos projets !

6 centres de services pour vous servir

Québec • Montréal • Lanaudière •
Saint-Jean-sur-Richelieu • Sorel-Tracy • Windsor



750

organismes
en habitation
membres



430 M\$

investis
en habitation
communautaire

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

 Desjardins



« RESTONS CONNECTÉS »

FAVORISER L'IMPLICATION DES LOCATAIRES EN CONTRANT LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Simon Toussaint fera des heureux et des heureuses cette année en Montérégie, puisqu'il s'apprête à soutenir près de 250 locataires dans neuf OSBL d'habitation pour aînés. Son objectif ? Faciliter dans le cadre du projet pilote « Restons connectés » l'accès pour des personnes aînées à des tablettes électroniques munies de données cellulaires et leur donner la formation nécessaire pour pouvoir s'en servir.

Notion nouvelle, la *fracture numérique* est la disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment Internet. Dans le contexte du logement communautaire qui est le nôtre, elle existe surtout en termes de générations et de revenus. On parle parfois des inégalités qui peuvent accentuer un fossé entre *info-riches* et *info-pauvres*. « Avec la pandémie, explique Martin Bécotte, le directeur de la Fédération des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie, nous nous sommes rendu compte que les solutions informatiques n'étaient pas accessibles à tout le monde. »

« C'est un projet pionnier, explique Simon Toussaint, car des personnes aînées vont se familiariser avec des outils qui vont leur permettre d'être plus actives sur le plan social, participer aux assemblées annuelles de l'OSBL où elles résident, aux réunions de leur conseil d'administration, à des formations, etc. Cela peut aussi faciliter la consultation d'un médecin. Le côté plus *fun* peut embarquer aussi : écouter des balados, participer à un bingo en ligne, faire une réunion vidéo avec la famille ou les amis. »

Simon Toussaint est un technicien en informatique chevronné qui a amassé une solide expérience dans le monde des OSBL au niveau du sport amateur. Il a aussi travaillé dans le milieu de l'immobilier locatif dans le privé. « Pour moi, raconte-t-il, c'est comme un *melting pot* de mes expériences, avec ma fibre communautaire qui vient des associations de soccer, je crois que je vais être très motivant pour les locataires. »

Le projet répond d'abord à plusieurs besoins ciblés par les OSBL d'habitation, comme assurer la participation sociale des locataires aînés, favoriser leur inclusion et briser leur isolement en contexte de pandémie et de mobilité réduite. La transition vers des activités « virtuelles » par le biais d'équipement technologique est souvent dispendieuse et, même si elle est essentielle à la poursuite de plusieurs activités sociales et de gouvernance, elle s'avère un luxe pour certains OSBL d'habitation.

« Notre projet, explique Martin Bécotte, consiste à établir un environnement virtuel au sein des organismes participants en achetant des tablettes électroniques. Mais nous sommes conscients que les technologies peuvent être une source d'anxiété chez les aînés et nous souhaitons accompagner les locataires dans cette transition. » C'est ici qu'entre en jeu Simon, qui fournira une assistance technique.

C'est le programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés qui permet à la FROHME d'obtenir des budgets pour la gestion du projet et pour la formation. Ce programme offre un soutien financier pour la réalisation de projets ayant une influence positive sur la vie des aînés et dans leur collectivité, par le biais notamment de la promotion du bénévolat auprès des aînés et des autres générations, de la participation des aînés à la collectivité à titre de mentors auprès d'autres personnes ou encore par la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris à l'exploitation financière. « La question de la maltraitance et des fraudes visant les personnes aînées figure en bonne place dans l'attirail des formations virtuelles qui seront mises à la disposition des locataires », précise Martin.

En termes d'infrastructures, Simon Toussaint aidera les organismes à se doter de systèmes wifi et de solutions pour obtenir des réseaux Internet adaptés. Il leur proposera aussi des modèles efficaces pour acquérir et gérer les tablettes, avec des systèmes de prêts adaptés.

La FROHME n'en est pas à sa première initiative pour rompre l'isolement des personnes âgées confinées dans leur logement. À l'hiver 2021, plusieurs personnalités mobilisées par la fédération ont participé à des conférences téléphoniques de 30 à 45 minutes avec des locataires d'OSBL d'habitation en Montérégie et en Estrie. Pierre Curzi, Marie Tifo,

Angèle Coutu, Marina Orsini, Vincent Bilodeau, Lise Dion et France Castel sont allés à la rencontre de personnes dont plusieurs souffraient d'une grande solitude. « En organisant ces appels, nous avons pu constater à quel point le lien entre le foyer et le monde extérieur ne tient souvent qu'à un fil. »

« L'espoir bien entendu c'est que le projet "Restons connectés" s'exporte vers d'autres ensembles d'immeubles en Montérégie et en Estrie dans les prochaines années », conclut Martin. Et au Québec, a-t-on envie d'ajouter ! D'ailleurs, d'autres initiatives visant à développer les habiletés des aînés dans la maîtrise des technologies de l'information et des télécommunications ont été développées par le passé, notamment à la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, les Îles.

En 2017, le Domaine les Pèlerins, à Saint-André-de-Kamouraska, avait mis sur pied un projet intergénérationnel permettant à des personnes âgées de bénéficier d'un accès WI-FI gratuit et de tablettes électroniques en les mettant en lien avec des jeunes du village mobilisés pour les former au maniement des appareils et de leurs logiciels. Le détail de cet intéressant précédent se trouve ici :

<https://rqoh.com/un-projet-intergenerationnel-pour-des-aines-branches/>.

Claude Rioux ———
Responsable des communications - RQOH



ENQUÊTE SUR LES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES OSBL D'HABITATION



RECHERCHES

Cet été, le RQOH procèdera à une enquête visant à recueillir de nouvelles données sur les enjeux économiques propres aux OSBL d'habitation. Cette enquête représente une mise à jour d'importance, la dernière du genre ayant été réalisée en 2014-2015. À cet effet, le RQOH compte commencer sa collecte de données dès la mi-mai, et rendre publics les résultats de l'enquête à la mi-septembre. Ceux-ci devraient d'ailleurs être présentés au huitième colloque national « Parce que l'avenir nous habite » en octobre prochain.

Au-delà de la nécessité de dresser un portrait actualisé de la situation financière des OSBL d'habitation, l'enquête s'est présentée comme une nécessité émanant de plusieurs constats. Premièrement, la conjoncture actuelle force le milieu du logement communautaire à s'adapter. La pression dans le marché locatif privé a des effets sur le coût moyen des loyers, ainsi que sur la demande de loyers modiques. Il importe de mesurer ces impacts afin de quantifier la pression exercée par la crise du logement actuelle sur les OSBL d'habitation.

La situation pandémique a aussi des retombées qui seront abordés par l'enquête. En effet, il

apparaît urgent de comprendre l'impact de l'état d'urgence sanitaire sur les listes d'attente dans le milieu communautaire, sur l'implication bénévole dans le milieu, sur la situation critique de plusieurs OSBL desservant des personnes âgées, ainsi que sur les dépenses supplémentaires engendrées par la pandémie pour les OSBL d'habitation. À cet effet, et considérant l'absence de soutien financier supplémentaire et conséquent de la part des gouvernements, le RQOH s'attend à constater une situation financière précaire pour un nombre d'organismes grandissant.

Le dernier constat appuyant la nécessité de mener une nouvelle enquête est le fait que le gouvernement fédéral a accepté de prolonger les conventions d'exploitation d'une majorité des projets dont les accords devaient prendre fin. Si l'étude menée en 2014-2015 tentait de prédire la viabilité financière des OSBL d'habitation dont la convention arrivait à échéance, il semble aujourd'hui important d'évaluer de nouveau la solidité du milieu et l'ampleur des déficits de certains OSBL d'habitation.

Nous compterons sur le soutien des fédérations régionales d'OSBL d'habitation, ainsi que sur la participation des différents organismes d'habitation communautaire pour la réalisation de cette enquête. Il nous fera plaisir de vous en communiquer dès que possible les résultats afin de mieux comprendre et de mieux agir pour le bien commun du logement communautaire.

Isaïe Nicolas Dubois Sénéchal ———
Agent de recherche - RQOH





ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

6770, rue Jarry Est, suite 234

Évaluation
de la valeur
assurable

Évaluation
du fonds de
prévoyance

Contestation
de l'évaluation
foncière

Jean Lamothe
Évaluateur Agréé

jlamothe@immoval.ca
www.immoval.ca

Téléphone : 514 360-5991
Sans frais : 1 844 360-5991



Membre de l'Ordre des
Évaluateurs Agréés du Québec

DES NOUVEAUTÉS AU SEIN DU SERVICE DE LA FORMATION DU RQOH

La situation exceptionnelle que nous vivons depuis maintenant plus d'un an a amené le service de la formation du RQOH à revamper son offre de formation et à emprunter de nouvelles avenues pour offrir ses contenus.

La formation en Gestion locative d'OSBL d'habitation, qui était auparavant donnée en présentiel, s'est donnée sur Zoom grâce à la collaboration des fédérations régionales d'OSBL d'habitation. Plus de soixante participants ont pu assister à six rencontres présentant divers modules concernant la gestion d'OSBL d'habitation.

Une nouvelle formation sur l'entretien préventif d'immeuble a également vu le jour en début d'année 2021. Dispensée en mode virtuel, le RQOH et son service de la formation ont néanmoins souhaité tenter une nouvelle approche pédagogique en combinant les rencontres virtuelles à d'autres outils numériques comme la plateforme de formation *Didacte*. La formation offre donc un échange direct lors des rencontres virtuelles et permet également de retrouver le contenu et d'aller tester ces connaissances en ligne.

Il est certain que cette adaptation vers le partage de contenu en ligne marquera l'avenir des activités de formation au RQOH et permettra de bonifier notre offre de formation, autant en présentiel qu'en virtuel, auprès d'un plus grand nombre d'OSBL d'habitation, et ce partout au Québec.

Audrey Roure

Responsable de la formation - RQOH



info@rqoh.com | 514 846-0163 | sans frais 1 866 846-0163

RESEAU QUEBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

LE RQOH DOSSIERS SERVICES PUBLICATIONS ÉVÉNEMENTS RESSOURCES EN

— Formation —

Le RQOH soutient les fédérations dans leur offre de formation : gestion immobilière, gouvernance démocratique, relations avec les locataires, relations avec le personnel, logement communautaire et politiques publiques.

L'offre de formation présentée dans ce document est axée sur les besoins des OSBL d'habitation et leur préparation face à l'introduction d'une nouvelle réglementation, le référencement à des ressources pertinentes et l'accompagnement.

Les formations du RQOH s'adressent aux gestionnaires et aux intervenants sur le terrain. Animées par des personnes-ressources de premier plan, elles donnent lieu à des échanges qui permettent à tous et toutes de s'approprier les grands enjeux de l'heure et les petits défis quotidiens du monde du logement communautaire.

Téléchargez le document

CATALOGUE DES FORMATIONS 2020-2021

RESEAU QUEBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

5 GRANDS AXES D'ACTION

- LOGEMENT COMMUNAUTAIRE ET POLITIQUES PUBLIQUES
- RELATIONS AVEC LES LOCATAIRES
- GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE
- GESTION QUOTIDIENNE
- RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

www.rqoh.com/formation/

NOUVELLES DES FÉDÉRATIONS

FROHMCQ

Mauricie et Centre-du-Québec

La FROHMCQ a appuyé l'ensemble de ses membres dans la lutte contre la pandémie et nous en profitons pour souligner leur vitalité et leur courage.

Nous participons conjointement avec le RQOH et les autres fédérations régionales d'OSBL d'habitation à plusieurs réseaux, comités et tables en lien avec l'action communautaire et le logement social. Nommons plus particulièrement le Comité régional de l'habitation du Consortium en développement social de la Mauricie, les rencontres du Comité sur le développement social de la Ville de Trois-Rivières et celles de terrain organisées par la SHQ.

La fédération entretient des contacts avec les services d'habitation de son territoire et augmente son membrariat de quarante-sept à cinquante-cinq membres, soit 17 %, ce qui nous rapproche de l'objectif visé d'avoir soixante membres cette année. D'ailleurs, nous suscitons l'intérêt de plusieurs groupes et partenaires.



Centre de Services
communautaires
Sainte-Madeleine



L'ouverture de notre Centre de services communautaires Sainte-Madeleine dans lequel la fédération élira ses bureaux a reçu un très bon accueil auprès de la population et des partenaires. Il fournira des espaces à huit organismes communautaires d'économie sociale ou d'habitation. Ce regroupement provoquera une émulation porteuse de dynamisme et d'entraide et permettra de réduire certains coûts communs (salle de vidéoconférence, papeterie, impressions, etc.). Nous favorisons le développement social avec le milieu communautaire et dans cet ordre d'idée, la fédération projette la construction de logements sociaux destinés à des familles de nouveaux arrivants, sur un terrain limitrophe à nos futurs bureaux, acquis récemment.

Joëlle F. Dallot

Coordonnatrice - FROHMCQ



FROHQC

Québec et Chaudière-Appalaches

Malgré le ralentissement des dernières semaines dû au passage en zone rouge foncé de nos deux belles grandes régions, nous avons poursuivi notre implication afin de soutenir nos membres à traverser cette épreuve en plus de finaliser la vaccination dans les OSBL pour personnes âgées de cinquante-cinq ans et plus. Ce ne fut pas un long fleuve tranquille, mais avec beaucoup de persévérance et d'efforts concertés, nous y sommes enfin arrivés.

Dans le but de poursuivre et de développer son offre de services aux membres, la FROHQC travaille à agrandir son équipe permanente avec l'embauche d'un responsable de la formation et des communications. Cette nouvelle ressource sera un atout important au sein de l'équipe.

Entamée en début 2020 et mise sur la glace pour raison de pandémie, la FROHQC remet en route sa consultation des organismes offrant du logement transitoire et de l'hébergement temporaire. Ces organismes comptent sur leur fédération afin de porter au plus haut niveau leurs doléances afin d'obtenir une enveloppe spécifique en soutien communautaire.

André Castonguay

Directeur général - FROHQC



ROHSCO

Outaouais

Au début de l'année, le ROHSCO a fait des représentations auprès de la Direction de la santé publique de l'Outaouais afin de témoigner de la réalité des OSBL d'habitation pour personnes âgées et du risque d'écllosion dans ces milieux de vie. Il a fait valoir l'urgence pour les résidents de recevoir le vaccin contre la Covid-19. Cette démarche a ainsi permis d'inclure les OSBL-H au même moment que les RPA certifiées dans le cadre de l'opération de vaccination. Le CISSS de l'Outaouais est également sensible à la réalité des milieux de vie au sein desquels règne une grande promiscuité.

L'équipe a également jeté quelques bases afin de recruter de nouveaux membres. L'Arche Outaouais, anciennement connu sous le nom d'Arche Agapè, de même que le Centre d'intervention en

abus sexuels pour la famille, ont récemment joint le Regroupement. Bien que le taux de pénétration des OSBL-H soit le plus enviable de toutes les fédérations chapeautées par le RQOH, nous poursuivons nos démarches de valorisation de l'adhésion. Finalement, depuis quelques semaines, le Québec assiste à une vague de féminicides. La pandémie exacerbe la violence conjugale et les maisons d'hébergement sont contraintes de refuser des femmes et leurs enfants. Cette situation alarmante a entraîné une dynamique de rapprochement entre nos membres et les partenaires du milieu, en dépit du contexte sanitaire. Manifestations solidaires, activités de sensibilisation, entrevues avec des femmes et des enfants victimes de violence conjugale, offre de cartes cadeaux pour les biens essentiels et campagnes de financement figurent parmi les initiatives mises sur pied.

Katia Brien-Simard

Agente vie associative/communications - ROHSCO



Le Mimosa du Quartier, à Gatineau, fait partie des 15 projets sélectionnés dans le

cadre de la mesure Soutien aux projets structurants pour les personnes vivant en logement social (SPPVLS), une aide financière qui découle du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale. Selon la Société d'habitation du Québec (SHQ), les projets retenus se sont distingués « par leur potentiel significatif de contribution à l'alphabétisation, au développement des compétences, à l'insertion sociale ou professionnelle, à l'intégration des personnes immigrantes, à la sécurité alimentaire ou à la culture ».

<https://rqoh.com/portraits-du-logement-communautaire/le-mimosa-du-quartier-gatineau/>

FOHM

Montréal

Dans ce contexte de pandémie qui s'étire et après plusieurs mois en zone rouge, la FOHM continue de supporter ses membres, notamment en les informant du développement des mesures sanitaires et du processus de vaccination. Des formations ont été données à nos membres par visioconférence, sur des sujets qui touchent entre autres l'entretien préventif, les changements au Tribunal administratif du logement, ainsi que l'activité physique dans les OSBL-H pour aînés durant la pandémie.

Le projet « 100 logements pour sans-abris » va bon train : en date du 16 avril, 31 logements ont été comblés, et plusieurs autres logements sont en



cours de processus de location. Dans le cadre de cette initiative parrainée par la FOHM et le CIUSSS du Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal, dix OSBL d'habitation ont été sélectionnés pour offrir 100 logements à 100 personnes sans-abri. Les fonds distribués servent à offrir du soutien communautaire en logement social dans les milieux de vie qui accueilleront des personnes itinérantes et faciliteront leur intégration et stabilité résidentielle. Pour ce faire, les OSBL d'habitation doivent offrir des logements permanents ou des logements transitoires d'une durée de plus de deux ans.

Par ailleurs, à la suite de sa participation à la consultation sur le programme AccèsLogis Montréal 2.0, la FOHM a rédigé un mémoire contenant 20 recommandations pour un programme pérenne qui répond aux besoins des Montréalais·es à faible revenu et des organismes communautaires en habitation. Ce mémoire, écrit à l'intention du Service de l'Habitation de la Ville de Montréal et des élu·es, est également disponible sur notre site web¹. Finalement, nous préparons également notre assemblée générale annuelle qui a lieu ce 26 mai.

Camille Ross-Williams

Responsable des communications - FOHM



¹ - fohm.org/memoire-de-la-fohm-consultation-de-la-shq/

FROH

Saguenay, Lac St-Jean, Chibougamau, Chapais et Côte-Nord

Notre fédération est sur le terrain plus que jamais et apporte un soutien constant à plusieurs de ses membres qui rencontrent diverses difficultés, parfois majeures, sur l'ensemble de son territoire, soit de Mécatina à Chibougamau, ce qui représente 1547 kilomètres, le défi est là !

L'équipe de la FROH s'agrandit, une quatrième personne a été embauchée, cette fois-ci en gestion d'OSBL-H. La demande est de plus en plus grande et a fait naître un service adapté à la pièce selon les besoins de chaque membre de notre regroupement régional. Des ententes de gestion ou de comptabilité sont signées et déjà en place.

Et que dire d'une autre bonne nouvelle ! Un professionnel en la matière vient de se joindre à notre fédération qui a un grand besoin de s'actualiser en matière de communication, au sens large du terme. Site internet réinventé, Facebook animé, logo personnalisé, le bulletin « *La FROH vous informe* » vivifié... bref, tout sera passé au peigne fin. Et enfin, un rehaussement de ce soutien communautaire en logement social (SCLS) tant attendu ! Les efforts de collaboration et de concertation avec les CISSS et le CIUSSS et le soutien à des membres déjà surchargés pour compléter leur reddition portent fruit. La démonstration est faite de l'urgence des besoins en ce qui a trait à une augmentation significative de l'importante contribution du SCLS pour la qualité de vie de nos locataires, notamment aînés.

Luc Blackburn

Directeur général - FROH



pour leurs communautés. Nous avons malheureusement vu l'un de nos membres devoir fermer ses portes ce trimestre. Nous sommes très peinés de la situation et travaillons fort à les accompagner dans ce moment extrêmement difficile. Il va être grand temps qu'un suivi serré des prévisions budgétaires puisse être effectué avec la SHQ afin de prévenir ce genre d'événement malheureux.

David Barbaza

Conseiller en gestion et en soutien communautaire FOHBGI



FOHBGI

Bas-St-Laurent, Gaspésie et les Îles

Capsules formations

Notre fédération a mis en place de nouveaux types de capsules formations dès début janvier 2021. Celles-ci auront lieu à chaque dernier jeudi du mois et aborderont différents thèmes soit saisonniers soit simplement jugés pertinents. Elles pourraient aussi permettre des échanges avec les membres que nous avons beaucoup moins l'occasion de rencontrer à cause de la pandémie. Les deux premières capsules ont eu trait à la répartition budgétaire résidentielle et aux prévisions budgétaires. La prochaine concernera la gouvernance en OSBL, puis nous offrons la seconde partie de la gestion locative avec la responsable de la formation au RQOH, Audrey Roure, d'ici l'été 2021.

Le soutien aux OSBL en difficulté

Depuis plusieurs mois, notre fédération assure un soutien à quelques OSBL ayant des difficultés financières plus ou moins importantes, voir dramatiques pour certaines d'entre-elles. Les problèmes sont bien souvent liés aux unités vacantes. Si le fait d'avoir quelques unités vacantes n'a pas de conséquences immédiates pour des résidences de plus de 50 unités, il en est tout autrement pour celles de moins de 20 unités. Parfois, il s'agit d'une erreur d'évaluation du nombre d'unités nécessaires au moment de la construction, parfois c'est un manque d'implication de la municipalité qui peine à comprendre le rôle majeur de ces OSBL

FROHME

Montérégie et Estrie



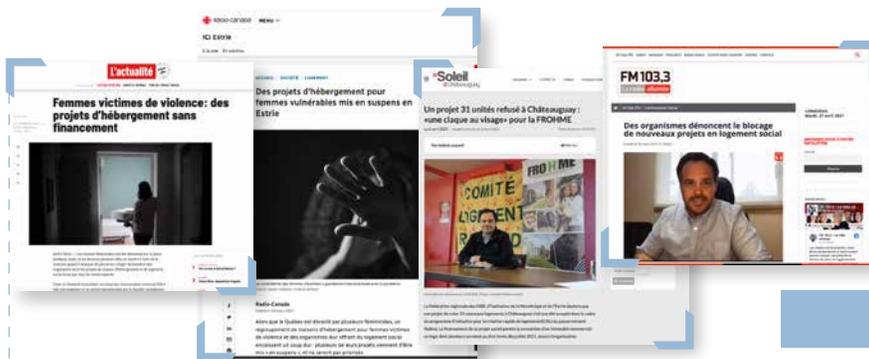
Le balado prend forme

La FROHME a embauché, en février dernier, Marc-Olivier Cholette à titre de producteur de contenus numériques et de baladodiffusion, et ce, grâce à un soutien financier du Fonds d'aide communautaire aux locataires du Centre de transformation du logement communautaire (CTL).

Le mandat phare de Marc-Olivier est la production de la série de huit épisodes de baladodiffusion « *Nos voix, pour des toits* » par et pour les locataires de différents types d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (coops, OSBL et HLM). Ces épisodes devraient être mis en ligne au rythme d'un tous les deux mois.

Déjà, le comité de locataires volontaires a constitué la structure des épisodes, avec des chroniques et des capsules qui reviendront au fil des épisodes. Chacun d'entre eux se concentrera également sur un thème dans une MRC de la Montérégie et de l'Estrie. Leurs avancements ravissent les membres du comité : ils ont déterminé un habillage sonore et visuel, choisi un nom pour la série et mis en branle une bande-annonce énonçant leurs valeurs et leurs préoccupations.

Le comité espère toutefois grossir et continue ses efforts de recrutement en plus de penser à l'après-pandémie, dans le but de créer des événements pour, par exemple, enregistrer et écouter les balados en groupe ou pousser la réflexion plus loin avec d'autres invités.



Une sortie médiatique pour dénoncer un transfert de fonds déplorable

En collaboration avec l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (Alliance MH2) et les Habitations l'Équerre de Sherbrooke, la FROHME a fait une sortie médiatique pour dénoncer la décision, annoncée par les deux paliers du gouvernement, de transférer 115 millions du volet communautaire du programme d'Initiative pour la création rapide de logements au gouvernement du Québec. Ce transfert d'argent doit assurer le financement de 54 projets AccèsLogis qui avaient déjà été programmés et réservés dans les budgets antérieurs.

Nos trois organismes déplorent que plusieurs de ces projets ne soient pas prêts rapidement, comme le voulait le programme dans lequel les organismes dépositaires ont mis beaucoup de temps, d'énergie et d'investissements, et qu'il soit impossible de savoir si des projets communautaires seront financés au Québec.

Le projet de la FROHME, s'il avait été accepté, aurait permis de mettre sur le marché 26 logements le 1^{er} juillet 2021 sur la Rive-Sud de Montréal où plusieurs refuges d'urgence ont dû ouvrir durant l'hiver 2021. Une entente avait même été conclue avec les services sociaux de Kahnawake pour assurer le soutien communautaire des locataires issus de la communauté autochtone et 5 unités leur étaient réservées.

L'un des membres de la fédération, les Habitations l'Équerre, avait pour projet d'ajouter 12 chambres pour femmes à son offre actuelle. Les maisons de chambres représentent souvent la dernière solution avant la rue et la première option pour en sortir. Ce projet se voulait une solution rapide et permanente à un enjeu récurrent auquel la communauté sherbrookoise fait face, en l'occurrence le manque de chambres abordables et sécuritaires destinées aux femmes.

Martine Boyer

Responsable des communications et de la vie associative - FROHME



La FOH3L a tenu son assemblée générale annuelle en mode virtuel le 31 mars dernier pour la deuxième année consécutive. Une trentaine de membres y ont pris part ainsi que plusieurs partenaires, attestant la tendance d'un taux de participation à la hausse d'année en année. Un remerciement tout spécial à ceux et celles qui y étaient – votre présence nous est précieuse et contribue assurément à la poursuite de notre mission. Cet important exercice a par ailleurs été précédé d'une formation portant sur les rôles et responsabilités des administrateur·trices d'un conseil d'administration.

Dans la même veine, nous vous invitons à demeurer à l'affût puisque la fédération vous prépare une programmation de formations et de rencontres virtuelles qui se dérouleront à compter du mois de juin. Entièrement gratuites, ces formations seront l'occasion pour les plus expérimenté·es de rafraîchir certaines connaissances alors que d'autres pourront s'initier à la gestion et à l'exploitation d'un OSBL d'habitation. Des séances adoptant une formule informelle de « Questions et réponses » seront aussi au menu. À suivre !

La FOH3L est heureuse d'annoncer la venue en mai prochain de Andres Felipe Sandoval Pinilla qui complètera le duo d'intervenants de milieu en soutien communautaire pour les OSBL d'habitation de la région de Laval. Anthropologue de formation et cumulant diverses expériences en pratiques communautaires collectives, il y a fort à parier que cet ajout dynamisera le service de soutien communautaire et que cette approche sera complémentaire à celle de notre intervenant senior, Jacquelin Deranne.

Enfin, la FOH3L est activement à la recherche d'un·e gestionnaire immobilier communautaire en vue de l'octroi de trois contrats visant des habitations sans but lucratif de taille modeste (entre 16 et 20 unités) situées sur les territoires de Laval et de la couronne Nord. Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae au :

direction@foh3l.org

Jessie Poulette

Directrice générale - FOH3L





NOS VOIX POUR DES TOÏTS

Abonnez-vous !



Une baladodiffusion produite par la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie de concert avec des locataires de logements sociaux et communautaires.

Vous avez envie de participer au projet et de faire entendre votre voix? Le comité de production de locataires est toujours à la recherche de bénévoles.

Contactez-nous !
marcolivier.cholette@frohme.org
514.791.4878

FROHME
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES OSBL D'HABITATION
DE LA MONTRÉGIE ET DE L'ESTRIE



Community Housing
Transformation Centre
Centre de transformation
du logement communautaire